

REGLEMENT PARTICULIER DU CONCOURS COFFRE-FORT

Le présent règlement édicte les conditions particulières, ainsi que les modalités pratiques spécifiques au Concours Coffre-fort. Pour le surplus, il est renvoyé au Règlement Général des Concours de la Société, qui est joint et fait partie intégrante des présentes et disponible à l'adresse www.circus.be.

La participation au présent concours vaut prise de connaissance et acceptation complète et sans réserve du présent règlement particulier et du Règlement Général des Concours. Aucune contestation ne sera acceptée.

- A. Nom du concours : Coffre-Fort (ci-après le « Concours »)
- B. Organisateur : CIRCUS BELGIUM S.A. Rue Saint Exupéry 17/13, 4460 Grâce-Hollogne (ci-après, la « Société »)
- C. Durée du concours : Du 9 juin 2021 au 31 août 2021.
- D. Lieu du Concours : Toutes les salles Circus Casino.
- E. Limites territoriales : territoire belge
- F. Conditions de Participation :
- Inscription sur Circus.be obligatoire ;
 - Présence en salle Circus Casino obligatoire ;
 - Remplissage du bulletin de concours avec toutes les données demandées
 - Réponse correcte à la question posée sur le bulletin de concours ;
 - Dépôt du bulletin dans l'urne mise à disposition dans les salles Circus Casino ou remise en main du personnel de salle Circus Casino qui le déposera dans l'urne mise à disposition;
 - Tentative quotidienne unique d'une combinaison de chiffres sur le cadenas du coffre-fort.

Chaque participant peut déposer un seul et unique bulletin par jour et par salle Circus Casino.

G. Déroulement du Concours

1. La participation au Concours en tant que telle

La participation au Concours s'effectue exclusivement en présentiel dans les salles Circus Casino en :

- 1) Complétant le bulletin de Concours avec toutes les données demandées, en répondant correctement à la question et en déposant le bulletin dans l'urne mise à disposition ou en le rendant au personnel de salle Circus. Tout bulletin de concours non conforme (illisible, raturé, incomplet, déchiré, photocopié, ou autre manœuvre frauduleuse) invalidera automatiquement la participation du joueur en question.

2) Essayant une combinaison de chiffres directement sur le cadenas du coffre-fort.

Le Concours se déroulera comme suit :

Le Concours prend fin dans une salle Circus soit lorsque le coffre-fort est ouvert par le gagnant avec une combinaison de chiffres qui lui permettra d'ouvrir le coffre, soit le 31/08/2021 dans le cas où le coffre-fort n'aurait pas été ouvert.

Des indices seront communiqués aux participants tous les mardis pendant la période du jeu en salle Circus afin que les participants puissent se renseigner et persévérer dans leurs tentatives pour trouver la combinaison de chiffres qui permettra d'ouvrir le cadenas.

Il n'y aura qu'un seul prix par salle Circus sur la durée du concours (09/06/2021 au 31/08/2021). En date du 31/08/2021, tout coffre non ouvert sera retiré de la salle et le prix potentiel annulé.

Seul un bulletin sera distribué aux participants par jour. Toute participation multiple (plusieurs tentatives dans une même salle le même jour) d'un participant invalidera automatiquement la participation du participant en question.

2. Détermination du ou des gagnant(s) et attributions des prix

Le prix sera attribué au participant lorsque celui-ci aura correctement complété le bulletin de concours, répondu correctement à la question du bulletin soumise aux participants et enfin déterminé la combinaison de chiffres qui permet d'ouvrir le coffre-fort.

Le prix consiste en la somme de 500 euros en liquide présente dans le coffre-fort. Les lingots décoratifs ne font pas partie du prix à remporter dans ce Concours.

H. Modalités d'avertissement du gagnant et de retrait de prix

Après vérification du bulletin de Concours par le personnel de salle, le gagnant pourra récupérer le prix directement en salle après ouverture du coffre.

I. Protections des données à caractère personnel

Les données personnelles des participants communiquées à la Société dans le cadre du Concours sont traitées par la Société à des fins de marketing (marketing relatif à l'offre de nouveaux jeux et paris en ligne, en ce compris l'envoi de SMS, appels téléphoniques, newsletters papier ou électroniques).

La Société consacre le plus grand soin à la protection des données à caractère personnel que les participants lui communiquent. Par leur participation au Concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et consentir aux conditions et modalités de traitement des données personnelles définies dans la Privacy Policy disponible ici : https://www.circus.be/Templates/Content/circus_be/default/documents/cgu-circusbe-privacy_fr.pdf. Les participants sont informés que leurs noms et coordonnées feront l'objet d'un traitement aux conditions et selon les modalités définies dans ladite Privacy Policy. Ces données seront reprises dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing"). Tout participant peut prendre connaissance des données le concernant et les faire rectifier. Il peut, à sa demande et gratuitement, s'opposer au traitement des données le concernant par CB.

Toute demande relative aux traitements, à la protection des données personnelles et à l'exercice des droits y relativement, est à envoyer à l'adresse : privacy@circus.be et/ou dpo@circus.be. L'intéressé

devra joindre à sa demande dérivant la teneur exacte du droit qu'il souhaite exercer, ses coordonnées et son /adresse ainsi qu'une copie lisible de sa carte d'identité ou de son passeport.